

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUVEN
DU 28 JANVIER 2013 A 20H30

Réunion présidée par : Jean LOAEC, Maire.

Présents : ARZUR Yvon, AUMONT Christiane, BIGOT Luc, CHAUMET Catherine, GARNIER Pascal, GOURVES Muriel, HERLEDAN Thierry, KERNEVEZ Jean-Charles, LOPEZ José, MAGOT Monique, RIVIERE Christian, TAILLARD Anne.

Absents : CARRER Virginie.

Absents excusés : FOURNIER Nicole, GOURET Colette, LIDEC Bernard.

Secrétaire de séance : GARNIER Pascal.

M. le Maire sollicite l'ajout de la question suivante à l'ordre du jour, ce qui ne soulève aucune objection : - Fixation du montant de la R.O.D.P. « gaz »

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 DECEMBRE 2012

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2013

M. le Maire présente les orientations budgétaires pour 2013.

En dépenses :

Les charges de personnel seront impactées par la semaine d'école en 4j1/2. Un agent sera recruté en « emploi d'avenir » au service technique.

Le chantier de rénovation de l'école est urgent et durera plusieurs années.

L'espace sablé de la cour de l'école élémentaire doit être aménagé pour offrir des possibilités d'activités récréatives et sportives et pour éliminer les inconvénients actuels : dangerosité, salissures, flaques d'eau ...

Après l'attribution du 1^{er} prix départemental des villes et villages fleuris, l'ambition d'embellir encore la commune pour l'attribution d'une fleur est un travail sur la durée. Avec la démarche « zéro phyto », le choix de réduire l'impact négatif sur l'environnement nécessite un matériel efficace ; le désherbage et le balayage doivent être mécanisés.

Les autres projets d'investissement seront notamment :

- Le réaménagement de la mairie en cohérence avec l'étude SAFI et avec les obligations d'accessibilité
- L'installation d'un Algéco pour le bureau des animateurs de la MDJ
- Le renouvellement informatique à l'école
- L'achat d'un désherbeur/balayeuse
- L'achat d'un fourgon en remplacement du Renault Express

Le programme de voirie comportera :

- ✓ La fin du chantier route de Clohars par la création d'un trottoir
- ✓ L'impasse Hent ar Bleizi
- ✓ L'effacement de réseau à Hent ar Bleizi, sous pilotage de la ville de Fouesnant.
- ✓ L'étude et si possible la réalisation d'aires de retournement pour sécuriser les espaces urbanisés et assurer le ramassage scolaire et des OM.

En recettes :

M. le Maire propose le maintien des taux TH, TFB et TFNB en cette période difficile pour les finances des familles, grâce aux recettes nouvelles générées par la ZAC de Penhaot Salaün.

L'Assemblée prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour 2013.

PROJET DE RENOVATION DU GROUPE SCOLAIRE ET DEMANDE DE SUBVENTION

M. le Maire expose la nécessité de rénover les locaux du groupe scolaire René Tressard, afin de remédier aux infiltrations d'eau en toiture, à la présence d'amiante dans certains revêtements de sol, à l'absence de ventilation mécanique, et à la forte consommation d'énergie due à une isolation insuffisante et des menuiseries extérieures obsolètes. D'autre part, il faut procéder à la mise en conformité par rapport aux règles d'accessibilité.

Ces travaux qui s'étendront sur 3 ans concerneront l'ensemble du bâtiment, soit l'école élémentaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire et le logement de fonction, et sont estimés à 1 400 037.60 € TTC. Le financement sera assuré par un emprunt.

Le Conseil Municipal, vu l'article L.2122-21-1 du code général des collectivités territoriales, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ AUTORISE le Maire à engager la procédure de passation du marché public et à recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet de rénovation du groupe scolaire René Tressard.
- ◆ S'ENGAGE à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2013, article 2313.
- ◆ AUTORISE le Maire à signer les marchés à intervenir.
- ◆ SOLLICITE de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU SIVALODET

Par délibération du 14 mars 2008, le Conseil a désigné ses représentants au sein des EPCI. Suite à la démission de M. Jean-Loïc NICOLAZO, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant suppléant au SIVALODET.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ DESIGNER M. Jean LOAEC comme représentant suppléant de la commune au comité syndical du SIVALODET.

DESIGNATION D'UN NOUVEAU REPRESENTANT AU SYNDICAT DE CLOHARS-FOUESNANT

Par délibération du 14 mars 2008, le Conseil a désigné ses représentants au sein des EPCI. Suite à la démission de M. Jean-Loïc NICOLAZO, il est nécessaire de désigner un nouveau représentant suppléant au Syndicat pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Clohars-Fouesnant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ DESIGNER M. Jean LOAEC comme représentant suppléant de la commune au comité syndical du Syndicat pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Clohars-Fouesnant.

FIXATION DU MONTANT DE LA REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC « GAZ »

Le montant de la R.O.D.P. par les ouvrages de distribution de gaz est fixé par le conseil municipal, conformément aux articles L. 2333-84 et L. 2333-86 du CGCT, et au décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 revalorisant le calcul de cette redevance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ FIXE le montant de la redevance pour l'occupation du domaine public communal par les ouvrages de distribution de gaz à 100 € + (0.035 € x L), L étant la longueur exprimée en mètres des canalisations de gaz naturel situées en domaine public communal.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Renouvellement convention ATESAT

La commune de Pleuven a sollicité le renouvellement de l'ATESAT auprès de la DDTM en 2013.

Projet de schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie

Le projet de SRCAE soumis à l'avis du Conseil est téléchargeables sur des sites internet dont l'adresse sera communiquée aux conseillers par mail.

Semaine de 4 jours 1/2

Cette nouvelle organisation de la semaine scolaire sera mise en place à Pleuven dès la rentrée prochaine. Une réunion avec les enseignants, l'APE, les DDEN, aura lieu en mairie le 2 février prochain à 10h30.

P.L.U.

Le PADD doit être finalisé pour fin mars. Les conseillers seront convoqués rapidement à des réunions de travail, afin de respecter le planning prévu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h00.

Le compte-rendu de la séance a été affiché en mairie le 29 janvier 2013.

Le Maire,

Jean LOAEC.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'L' intertwined, followed by a horizontal stroke and a small flourish.